



**Assemblée Plénière  
du Conseil Développement (CoDev) du Pays Cœur d'Hérault  
Samedi 15 octobre 2016  
Lodève**

Présents : GIRAUD-BOUCHE Sophie, GUERY Arnaud, LOMBARDET Annick, TETE Alexia, VALERO Gérard, CAMPREDON Jean-Pierre, VALERO Mathis, MORIN Bernard, NELSON Murray, SATGER Geneviève, RICHARD Jean-Claude, L'HOTE Valérie, AZAIS Serge, CARMIER Tatiana, GERBAL Renée, MEYNARD Luc, FAVREAU Marie-Pierre, MILLET Geneviève, SEGUIN Camille, WEILL Alexandre, GARSON Paul, YVERT-ROUILLON Jeanne, FORTANES Sylvie, DALBAN Annie, GOURMELON Tanguy, PARINELLO Cédric, ROUSSELLE Emilie, CASTANIER Laurent, AUDOUY Marie-Christine, LEDERMAN Thérèse, VINEL Bernard, BERNARDO Claire.

Ainsi que Bernard FABREGUETTES, élu référent au CoDev, Thierry LANIESESE, Directeur du Pays, Vincent SALIGNAC, chef de projet SCoT, Etudes et Aménagement du Territoire.

En présence du journaliste de Midi Libre, Alain MENDES (*voir article en pièce jointe*)

Excusés : MARTIN Philippe, BLAHO PONCE Claude, ROBIN Monique, LIGONNIERE Josiane, PELLIER Danielle, GARRO René, BRODIN Nicolas, OUSTRAIN Daniel, CHEVALLIER Maryvonne, ACETI Paola, LACROIX Jean-Louis, BAUMERT Caroline, FERRY Michèle, AVERMAETE Margareta, LEGER Elodie, CASADO Frédéric, CHEVILLON Corinne, VIE Jean-Paul, FERRY Michèle, DELANEUCHE Alfred, DOUYSET Catherine, BOUSQUEL Valérie, FAURE Amélie, BOUSQUET Marie-Christine, présidente de la Communauté des Communes du Lodévois-Larzac

Secrétaire de séance : Alexia Tête

## **Accueil des participants –émargement**

### **1. Mot d'accueil – Gérard VALERO – Bernard FABREGUETTES**

Présentation des 5 personnes du bureau (Annick Lombardet, Gérard Valéro, Sophie Giraud-Bouche, Arnaud Guéry, Alexia Tête) et de l'élu référent Sydel/CoDev, Bernard Fabreguettes.

Remerciements du travail effectué avant les assemblées plénières des 11 juin et 15 octobre.

Une rencontre aura lieu prochainement, le 28 octobre, entre les élus et le Comité Syndical (Sydel). L'expertise d'usage est un complément fort aux travaux du Sydel.

### **Présentation du programme de la matinée par Gérard VALERO :**

- *Le CoDev, qu'est-ce que c'est ?* par Sophie Giraud, bureau du CoDev
- *Proposition d'organisation et de fonctionnement* – par Annick Lombardet, bureau du CoDev
- *Présentation de l'Agenda 21 et du SCoT* (Schéma de COhérence Territoriale), par Thierry Laniesses, Directeur du Sydel – et par Vincent Salignac, chef de projet SCoT, Etudes et Aménagement du Territoire
- *Répartition par commission pour suivre les ateliers suivants:*
  - o *Atelier 1 : la proposition d'organisation du CoDev*

- Atelier 2 : *quel territoire pour le CoDev ?*
- Atelier 3 : *l'objet des ateliers*
- Atelier 4 : *l'organisation interne des commissions avec élection du représentant, de l'animateur et du secrétaire de chaque commission*
- *Restitution des ateliers*
- *Election des 4 personnes supplémentaires pour le nouveau bureau (2 pour représenter le Lodévois-Larzac, et 2 pour le Clermontais).*

La question de la participation est une question essentielle dans les choix politiques. Elle vient enrichir la décision au plus près du terrain. On est obligé d'inventer des outils pour que les citoyens participent. Présentation de chacune des 28 personnes présentes et des 2 institutionnels.

## 2. Présentation du CoDev – Sophie GIRAUD *(voir PowerPoint en pièce jointe)*

Le CoDev est un organe de représentation et de consultation de la société civile au Pays. Notre souci est d'assurer la représentativité de la société civile et de la géographie des 3 Communautés de Communes. Les 9 membres du bureau qui seront nommés ce jour permettront d'assurer cette représentativité.

## 3. Proposition d'organisation du Conseil de Développement – Annick LOMBARDET *(voir PowerPoint en pièce jointe)*

Le CoDev souhaite un fonctionnement par collège de communautés de communes, par commission thématique, par groupe de travail transversal (le paysage, le SCoT, sont des exemples de travail transversal), tout en respectant l'objectivité des débats (régulation et régularité des informations pour une fluidité et une...).

**Le CoDev propose une structuration** avec une assemblée plénière ouverte, et avec 4 commissions :

- A : Terre d'accueil et de rencontre : cadre de vie, paysage, culture, tourisme, patrimoine
- B : Agriculture, Environnement
- C : Les jeunes comme priorité – Lien intergénérationnel – Santé – Economie Emploi
- D : Urbanisation, Logement, Mobilité – Aménagement durable de l'espace

L'idée de structuration de chaque commission est qu'il y ait 3 personnes de 3 Communautés des Communes différentes.

L'assemblée plénière ouverte est composée de personnes qui peuvent venir ponctuellement, de participants qui sont inscrits dans les commissions, et des adhérents, qui sont informés, participent aux assemblées.

Le bureau serait composé de 9 personnes, avec 3 de chaque communauté des communes :

- 3 représentants (identifiés co-présidents) interlocuteurs des instances élues, qui assistent aux conseils communautaires, aux réunions du Sydel
- 2 secrétaires gestion des listes, calendrier, comptes-rendus, reçoivent et synthétisent les informations reçues des commissions, organisation logistique des assemblées
- 2 chargés de communication font connaître le CoDev, rédigent les communications : lettre d'information, site web, page facebook, outils collaboratifs, relations avec les médias...
- 1 chargé des relations extérieures : autres Conseils de Développement, CNCD Coordination Nationale des Conseils de Développement, territoires proches... appelé « ministre des affaires étrangères »
- 1 chargé de la coordination, médiation, évaluation

Le Comité de coordination des commissions est représentatif de la parité des communautés de communes.

Ses membres sont désignés par commission parmi les participants, et sont :

- 1 représentant, en lien avec le bureau et les commissions SYDEL
- 1 secrétaire (comptes-rendus des réunions, transmission au secrétariat du bureau)
- 1 animateur, qui équilibre les prises de parole, le temps imparti, les modes de communication et de participation démocratique

#### 4. Présentation de l'Agenda 21 -Thierry Laniesse (voir PowerPoint en pièce jointe)

L'Agenda 21 implique la participation de tous. Il peut être adopté par toute collectivité, quelle que soit son importance.

Il vient des 21 actions à engager dans le développement durable, lors du sommet de Rio en 1992.

En France, le Conseil National du Développement Durable a défini un cadre de référence pour reconnaître un Agenda 21.

Pour être Agenda 21 local, il faut poursuivre 5 finalités : la lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité, la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations, l'épanouissement des êtres humains, une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Le cadre de référence reprend 5 éléments de marche : la stratégie d'amélioration continue, la transversalité des approches, la participation des acteurs du territoire, l'organisation du pilotage et l'évaluation partagée.

En France, le Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, encadre ce processus. 512 territoires sont reconnus « Agenda 21 local France ».

En Pays Cœur d'Hérault, la charte du Pays Cœur d'Hérault est reconnue Agenda 21 en 2010 et prorogé jusqu'en 2016.

La Communauté des Communes du Clermontais est reconnue Agenda 21 en 2013. St-Pargoire, Cabrières, Brignac, Mourèze font partie des communes engagées dans une démarche d'Agenda 21.

L'Agenda 21 est composé de beaucoup de discussions et aussi d'ambition.

Projection d'un petit film (site de la Dreal « on passe à l'acte ») : suppression de pesticides, éco quartiers, démarche Doit (poissons, nurserie), espaces verts avec plantes méditerranéennes pour moins de consommation d'eau, équibus, ramassage scolaire à pied, ampoules à économie d'énergie...)

Film passé (site : <https://www.youtube.com/watch?v=P5dhfuR560Q>)

#### 5. Présentation du SCoT, Schéma de Cohérence Territoriale – Vincent Salignac (voir PowerPoint en pièce jointe)

Le développement durable a fait évoluer l'urbanisme vers un projet d'aménagement, avec une participation des citoyens.

Lien entre le SCoT et le PLU, Plan Local d'Urbanisme.

La Loi SRU a modifié l'aménagement des territoires (448 SCoT en 2015).

En novembre 2015 et janvier 2016, les délibérations de la Communauté des Communes du Lodévois et Larzac ont permis d'adhérer à cette compétence d'élaboration, de suivi et de révision du SCoT.

Un SCoT, qu'est-ce qu'est ? La notion d'équilibre dans l'aménagement territoriale est centrale dans le SCoT, dans le document PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durables) :

Le temps long du SCoT est de 10 à 25 ans, avec des jalons (temps court, temps de projet urbain).

Le SCoT « intégrateur » se compose du PLH Programme Local de l'Habitat, et PDU Plan Déplacement Urbain, du PLU, du PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) (comprenant des OAP valant PLH et PDU), et de l'opération d'aménagement (5.000m<sup>2</sup>)

Exemple : en partant d'une coulée verte à préserver, le PLU tire les conséquences en matière de délimitation parcellaire.

Le SCoT comprend 3 documents très importants : le DIAG, diagnostic, le PADD, Projet d'Aménagement et de Développement Durable, et le DOO, Document d'Orientation et d'Objectifs.

Un Diag est un Etat initial de l'Environnement. Exemple : quelles sont les capacités des communes à accueillir de nouveaux habitants ?

Le diagnostic agricole est maintenant obligatoire, dans le SCoT (pas dans le PLU).

L'évaluation environnementale porte sur le diagnostic et sur les projets.

Le SCoT se compose d'un rapport de présentation, d'un PADD et d'un DOO. Il est un partenaire public associé (L153-16 CU) pour les PLU et PLUi. Il siège à la Commission Départementale d'Aménagement Commerciale. Jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2017, le SCoT applique la règle de constructibilité limitée.

Un SCoT, comment ? La gouvernance a un rôle participatif pour le Conseil de Développement car c'est une instance de consultation, en ateliers et groupes de travail et par des contributions, et un « effet démultiplicateur ». **Possibilité d'avoir un membre du CoDev dans le comité de pilotage du SCoT.**

La concertation s'effectue également avec les habitants. (9 secteurs pour le Pays)

Le SCoT sera arrêté pour début 2019 avant son approbation en 2020 pour le Pays Cœur d'Hérault.

## 6. Travaux par atelier- présentation de l'organisation des 4 ateliers, par Annick et Gérard

### **- Commission A : Terre d'accueil et de rencontre, cadre de vie, paysage, culture, tourisme, patrimoine**

**Présents :** Cédric Parinello, Jean-Claude Richard, Tanguy Gourmelon, Renée Gerbal, Bernard Vinel, Alexandre Weill, Annick Lombardet

1/ *la proposition d'organisation du CoDev* Nous avons abordé la thématique par la notion de la représentation au sein du CoDev. Il nous a semblé que celle-ci devait se faire à titre individuelle. Pour toute structure désirant participer, nous suggérons l'obligation que le ou la représentant(e) soit désignés par leur structure pour être représentée. Il sera nécessaire que la personne soit la rapporteuse d'un compte rendu et de le transmettre au secrétariat et au bureau du CoDev.

2/ *quel territoire pour le CoDev ? Les EPCI > 20.000 habitants doivent se doter d'un Conseil de Développement propre, ou pouvoir le transférer sur le CoDev actuel (celui du Pays), dans le cas où le Pays se transforme en PETR (Pôle d'Equilibre Territoire Rural).* Il ne nous semble pas judicieux de démultiplier les CoDev, un seul pour représenter le Pays est la meilleure solution. Il faut toute fois que les représentants des Com Com ne soient pas désignés par les politiques.

3/ *l'objet des ateliers :* La notion de terre d'accueil doit intégrer les demandeurs d'asile.

Il serait nécessaire de revaloriser au près des citoyens la notion d'Éducation Populaire.

Prioriser la Culture et le Patrimoine qui seront drainantes pour le tourisme et cesser la logique inverse qui place le tourisme en thématique essentielle et dans laquelle la culture est ramenée à un second plan. Il nous a semblé plus qu'évident que la Culture, dans tout ce qu'elle est, doit être le fer de lance des perspectives pour renforcer et soutenir la citoyenneté.

4/ *l'organisation interne des commissions avec élection du représentant, de l'animateur et du secrétaire de chaque commission :* La formule retenue pour faire état de la désignation des représentants des commissions est : « Appel d'offre infructueux ». Les personnes présentes au moment de ces ateliers sont pour la grande majorité déjà très impliqué et de fait très difficile d'envisager ce rôle qui demande un engagement plein et entier. Nous suggérons de relancer les publics des associations représentées à cette journée et de manière plus générale la population.

### **- Commission B : Agriculture et Exigence Environnementale**

**Présents :** Emilie Rousselle, Murray Nelson, Alexia Tête, Geneviève Satger, Luc Meynard, Serge Azaïs, Thierry Lanieste, Annie Dalban, Thérèse Lederman, Marie-Pierre Favreau, Sylvie Fortanès

1/ *la proposition d'organisation du CoDev* Il faut se structurer mais il ressort que l'organisation est complexe

Certains regrettent qu'il n'y ait pas de commission propre à l'environnement

On souligne aussi que l'environnement est une problématique transversale pour toutes les commissions sauf si on définit le terme d'environnement comme "milieu naturel"

Pourquoi le CODEV n'a pas repris les 7 Commissions du SYDEL ?

Chacune des 4 Commissions du CODEV est autonome et doit se réunir à un rythme mensuel

La Commission plénière se réunit 1 fois par trimestre

Il est demandé à ce qu'on parte sur des exemples concrets

2/ *quel territoire pour le CoDev ?* Cette question suscite un débat : certains voudraient 3 CODEV pour être plus prêts du local mais il ressort qu'il vaut mieux 1 seul CODEV plutôt que 3. Mais il faut veiller à ce que chaque Communauté de communes soit représentée. Il faut aussi des représentants du CODEV dans les Communautés des Communes pour maintenir le lien.

3/ *l'objet des ateliers*

6 défis dans la Charte : Terre d'accueil et de rencontre, Les jeunes avec la priorité au lien inter générationnel, Economie Emploi, Agriculture, Exigence environnementale, Urbanisation, logement, mobilité

Par rapport à ces 6 défis les demandes de la Commission Agriculture sont :

- La souveraineté alimentaire sur le territoire ; avancer vers l'autonomie de nos territoires et de leur résilience
- La préservation des paysages et agro écologie ; projet d'agropastoralisme
- L'Agriculture paysanne
- Les circuits courts
- Les retenues collinaires ; projet de retenue d'eau sur la Lergue
- Création d'un Conservatoire
- Projet alimentaire, Education au goût et alimentation saine pour tous
- des actions concrètes : quelle agriculture pour demain
- Actions sur le terrain pour avancer dans la coordination entre acteurs

- Préservation des terres agricoles et veille foncière ; SCOT
- Energies renouvelables

4/ *l'organisation interne des commissions avec élection du représentant, de l'animateur et du secrétaire de chaque commission* : 3 personnes se sont proposées pour être Représentant, Animateur et Secrétaire : Geneviève SATGER, Luc MEYNARD, Emilie ROUSSELLE

### **- Commission C : Jeunesse**

Présents : Bernard Morin, Mathis Valéro, Claire Bernado, Geneviève Millet, Gérard Valéro, Arnaud Guéry

1/ *la proposition d'organisation du CoDev* Nous sommes OK sur l'organisation du CODEV proposée .en souhaitant que la priorité "créer" du lien et décloisonner les approches thématiques restent au cœur de ce comité .et que l'on en fasse une évaluation dans un an !

2/ *quel territoire pour le CoDev ?* nous pensons plus cohérent de garder qu'un seul CODEV, pour garder l'équilibre et la solidarité entre les 3 Comm. Comm ... surtout pour le LL, qui ne pourra pas en créer un spécifique.

Cette proposition faite aux élus entraine pour nous tous un engagement et une cohérence dans le fonctionnement du CoDev.

Nous glissons cette maxime dans l'oreille de chacun : "la crête de Rabieux -comme nous y invite le théâtre du Clermontois -peut être aussi "le sillon" du CoDev !"

3/ *l'objet des ateliers*. Priorités de la commission :

1/lire et partager avec les concepteurs (Pays, MLI ...) le projet Jeunesse non retenu par les services de l'Etat (ANRU) ...pour bien appréhender ce travail et ses espoirs ...

2/Connaitre l'action des "acteurs" du Pays Cœur d'Hérault ...qui sont prés et avec les jeunes ...pour bien cerner leur actions, réussites, échecs sans doute et espoirs ..

3/Rechercher, à leur contact direct, les attentes, les expressions des jeunes de ce Territoire ...pour cela, comme pour les adultes, les associations et les élus du Territoire ...susciter la motivation des jeunes, en créant les conditions de rencontre entre citoyens ..Pour que le dialogue soit force de solidarité et de fraternité !

4/ *l'organisation interne des commissions avec élection du représentant, de l'animateur et du secrétaire de chaque commission* : Pour l'animation de cette commission un Trinôme : Mathis Valéro (animation), Claire Bernado et Geneviève Millet : chacun(e) est d'une com. com. différente. donc les 3 !

### **- Commission D : Urbanisation/ Logement / Mobilité / Aménagement durable)**

Présents : Jeanne Yvert-Rouillon, Jean-Pierre Campredon, Tatiana Carmier, Laurent Castanier, Sophie Giraud, Marie-Christine Audouy, Valérie L'hôte

1/ *la proposition d'organisation du CoDev*

➤ Place du CODEV ?

- importance de la mise en lien CODEV <> SCOT pour alimenter l'outil SCOT (le CODEV pourrait avoir le rôle de consulter/commenter les travaux réalisés par les équipes technique du SCOT, faire émerger des thématiques pour éviter le côté « hors sol » de l'élaboration du SCOT)
- CODEV = interface (avoir connaissance des documents et informations, et les relayer auprès de citoyens), complémentaires aux délibérations de prescription obligatoire (réunion publique, lettres info, ...), mais plus ambitieuse.
- Animer le débat public

➤ Quel fonctionnement ?

- Organisation par territoires + par thématiques > quelle mode de fonctionnement pour articuler les 2 ?
- Contributions par thématique puis synthèse en comité de coordination
- > Importance du représentant de chaque Com. Com. dans ce comité
- Besoin d'une représentation aussi large que possible > voir « concertation »
- Fonctionnement « concentrique » # fonctionnement Pyramidale

Idées pour favoriser ce fonctionnement

> Déjà en place : plusieurs représentants de commissions / tous les postes sont élus pour 1 an

> Autres suggestions :

Sortir de l'urgence et du « temps courts » pour laisser la place au débat et au déploiement de l'intelligence collective

Rotativité des membres sur chacune des fonctions pour éviter de « figer » les rôles > attention ! : cette solution soulève plusieurs réactions/questions : quelle durée ? / besoin d'organisation et de temps pour rentrer dans le rôle / besoin de compétences ou de temps pour acquérir ces compétences.

- Concertation :
  - Idée : organiser une consultation pour dépasser le côté « confidentiel » du CoDev et relayer à plus large échelle sur la population
  - Avant de consulter, besoin l'information/ sensibilisation/ pédagogie
  - Idées pour relayer :
    - \* foyer rural > mise en place de café « populaires »
    - \* réseaux colibris

2/ *quel territoire pour le CoDev ?* Le groupe est favorable à 1 CoDev pour les 3 Com. Com., pour :

- Une plus grande diversité
  - Une meilleure visibilité et représentativité / plus de poids pour faire remonter les avis
  - gagner du temps
  - dépasser les frontières politiques et de créer des passerelles entre territoires
- Mais, attention :
- pour être au plus proche des gens, importance de garder une représentativité de chaque com.com au sein du CoDev
  - peu de représentants du Lodévois Larzac

### ➤ 3/ *l'objet des ateliers*

Rappel des compétences du Pays

- actuellement, compétence sur le SCOT

- à plus long terme :

- Plan climat - air – environnement
- schéma de mobilité
- gestion forestière

➤ Cela pose la question de réunions communes avec autres commissions (par exemple : plan climat et gestion forestières qui touche à la fois des questions concernant l'urbanisation et l'environnement)

➤ Ateliers « brainstorming » (post-it) d'idée de thématiques

- Habitat
  - éco-quartiers / état des lieux de projets en cours sur le territoire
  - dimensions partage / mutualisation
  - habitat participatif
  - créer de la participation sur les logements collectifs existants
  - transgénérationnel
  - accessibilité
  - éco-habitat
  - référencer les artisans et ressources qui vont dans le sens de l'éco-construction
  - emploi
  - rénovation / habitat ancien
  - logement en ville à revaloriser (image + confort)
  - énergie
- Espace public
  - l'arbre en ville
  - Incroyable comestible
  - Réinvestir les espaces publics
  - Accessibilité des espaces publics
- Mobilité
  - Pistes cyclables
  - Atelier vélo
  - Bilan / projets en cours concernant les mobilités douce

4/ *l'organisation interne des commissions avec élection du représentant, de l'animateur et du secrétaire de chaque commission* : tour d'expressions :

- trop tôt pour se positionner et élire (pas de connaissance suffisante des personnes présentes + besoin de voir si on peut mobiliser d'autres acteurs)
- Sophie exprime le besoin d'un relais au niveau de l'organisation pour les membres du bureau qui ont déjà énormément de tâches à porter par ailleurs, mais comprend que chaque commission doit trouver son rythme
- propositions :

- > sonder qui serait d'accord pour jouer un rôle potentiel ou élection sans candidat
- > faire suivre le compte rendu et une proposition de nous rejoindre à d'autres acteurs identifiés par les présents
- > Valérie : prend en charge l'organisation d'un doodle pour organiser prochainement une réunion du groupe
- Informations :
  - > Semaine prochaine : préparation de la prochaine rencontre du bureau
  - > 28/ 10 : prochaine réunion du bureau avec les élus (un compte rendu sera diffusé)
  - > nouvelle réunion du groupe D : du 3 au 15/11 (à préciser grâce au doodle)

## Synthèse de la restitution des ateliers :

### Commission A :

- Atelier 1 : Représentation à titre individuel ou en délégation. Ex : Si une association veut participer, elle doit déléguer un représentant  
Avoir une personne qui diffuse pour une visibilité et une transparence
- Atelier 2 : périmètre = 1 seul CoDev pour le Pays, et pas par comm comm
- Atelier 3 : faire des propositions.

Pistes : 1. intégrer les demandeurs d'asile, 2. tourisme ramené par la culture et le patrimoine (et non motiver le touriste en proposant culture et patrimoine), 3. Redonner corps à l'éducation populaire

- Atelier 4 : nécessité d'un engagement sur un long terme, avoir un comité de représentation

### Commission B :

- Atelier 1 : avoir bcp de pédagogie pour intégrer cette structure lourde mais ambitieuse. Comment s'impliquer dans la durée ? Tâches multiples pour faire remonter la parole du public
- Atelier 2 : un seul CoDev plutôt que 3. Le périmètre géographique augmentant, peut-être une évolution ensemble. Etre très proche de ce qui se passe localement.
- Atelier 3 : SCoT, agro écologie, une alimentation saine pour tous, projets agropastoraux.... eau (un projet de retenue d'eau sur la Lergue),
- Atelier 4 : Geneviève, Luc et Emilie

### Commission C :

- Atelier 1 : ok pour cette structuration
- Atelier 2 : être sérieux dans ce CoDev. « La crête de Rabieux peut être aussi le sillon du CoDev »
- Atelier 3 : l'existant (dossier fait et déposé), connaître les acteurs du territoire qui œuvrent dans la jeunesse, aller dans des lieux différents pour voir où se rendent les jeunes, comment motiver les jeunes citoyens ?, créer des conditions favorables au dialogue.
- Atelier 4 : Geneviève, Mathis et Claire veulent travailler.

### Commission D :

- Atelier 1 : difficultés en termes de temps et de disponibilité, et la nécessité d'élargir au plus, nécessitant du temps et de l'organisation.
- Atelier 2 : garder la structure de l'existant en se collant aux défis de la charte,
- Atelier 3 : proposition au plan Climat et au Schéma de mobilité : éco quartiers, mobilités, l'arbre en ville, l'emploi, l'habitat participatif et ancien, les énergies, ressources éco constructions, bien intéresser les citoyens, vélo et déplacements doux, revalorisation des logements anciens. Beaucoup de transversalité des commissions, et malgré une structure lourde prévue acceptée.
- Atelier 4 : rotation des membres pour s'impliquer davantage, s'élargir le plus et démultiplication à avoir

### RETOUR DES PARTICIPANTS SUR LA MATINEE :

*Cédric* : Sur la commission A, aucun n'avait la possibilité de proposer une personne représentante de cette commission. Demande que les politiques soient des facilitateurs de ce qui pourrait émerger de ce Conseil de Développement, et pas seulement des décideurs.

*Bernard* : avoir des appuis techniques pour continuer le travail du CoDev. Sur l'énergie, trop peu de documents existent. *Murray* : l'éducation populaire est de considérer que chaque citoyen a des richesses, et doit être écouté ; il y a une éducation à faire auprès des élus pour une éducation populaire. On doit être toujours près d'eux pour les aider à prendre les décisions.

*Luc* : par rapport à l'action sur le terrain, il faut pouvoir réussir à décroquer l'information. Il faut fédérer des énergies. Pouvoir associer le vivre ensemble, l'énergie, par exemple, autour des unités de valorisation.

*Gérard* : ce qui peut être innovant est de trouver toutes les formes d'expression pour porter l'ambition du territoire.

*Geneviève* : souhaite faire une proposition de demande de formation sur la réforme territoriale, au vu des transformations des Pays en PETR.

*Thérèse* : à quel niveau peut-on espérer un financement de projets (expertise) ?

*Gérard* : il y a un désengagement du financement par l'Etat. Mais il y a d'autres moyens de financement comme le crowdfunding. Pour l'instant, le CoDev est accroché au Sydel et n'a pas encore de structure juridique propre.

*Bernard* : se tourner vers le Sydel qui cherche des fonds européens pour tout projet.

*Cédric* : le laboratoire de l'Economie Sociale et Solidaire a lancé un programme territorial de réalité économique : sur site <http://www.lelabo-ess.org/-nouvelles-formes-d-emploi-NFE-.html>

*Gérard* : il est possible de fournir les ressources documentaires qui enrichiront ceux du CoDev.

## 7. Election des 4 personnes supplémentaires pour le nouveau bureau :

**Pour le Lodévois-Larzac** : Geneviève Millet et Emilie Rousselle se proposent, mais ayant déjà une fonction dans les commissions, ce sont **Thérèse Lederman et Michèle Ferry** (absente mais ayant informé le CoDev de son envie de participer), candidates à l'élection, qui sont élues au bureau du CoDev.

Michèle Ferry est présidente de l'association des commerçants, est candidate pour l'élection.

Thérèse Lederman fait partie des Colibris du Pays Cœur d'Hérault.

**Pour le Clermontois** :

**Valérie L'Hôte** se porte candidate. **Paul Garson**, retraité de la communication, se porte également candidat. Ils sont élus au bureau du CoDev.

### Mot de fin :

*Bernard Fabreguettes* rappelle qu'il y a un grand travail de coordination à faire avec les Communautés des Communes. Il espère que ce CoDev s'étoffe plus.

*Gérard* : le Pays s'engage sur les moyens techniques et les outils demandés par le CoDev



Repas partagé

